



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 novembre 2020

Présents : Mrs HENNEBERT, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK,
GEORGES, MIELCZAREK, MORELLE

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, MARATIER, VALOIS

Absent ayant donné Procuration : Mme HEGO à M. DZIK

Absent : M. MARCAILLE

Secrétaire de séance : Mme MARATIER

Le compte rendu de la présente séance est adopté sans observations

DELIBERATION - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE CABINET MEDICAL SISE 13 RUE JEAN JAURES A ESTREUX

Plusieurs sociétés ont remis une offre, dont le classement, compte-tenu des critères de jugement tels que définis dans le règlement de consultation, est le suivant :

LOT N° 1 : GROS OEUVRE

SARL PATFOORT BATIMENT

58 959,36 € HT

75 Route Nationale
59990 CURGIES
info@patfoort.com
Tél 03.27.36.59.60

LOT N° 2 : MENUISERIES EXTERIEURES

SEM MENUISERIES

11 500,00 € HT

Parc d'activités de Douzies
Rue Joseph Cugnot
59 600 MAUBEUGE
contact@sem-menuiseries.fr
Tel 03.27.62.70.34

LOT N° 3 : PLATRERIE MENUISERIES INT

SARL PATFOORT BATIMENT

19 391,84 € HT

75 Route Nationale
59990 CURGIES
info@patfoort.com
Tél 03.27.36.59.60

LOT N° 4 : PEINTURE SOL SOUPLE

DECOR PEINTURE

7 699,14 € HT

2 place des champs du Colut
59230 SARS ET ROSIERES
fab@roth.fr
Tel : 03 27 20 02 55

LOT N° 5 : ELECTRICITE

HAINAUT ELECTRICITE

18 728,86 € HT

13 rue de la Libération
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tel : 03 27 48 04 04

LOT N° 6 : VENTILATION SANITAIRE

MRB CALORESCO

10 895,00 € HT

172 rue Henri Durre
59 590 RAISMES
arnaud.saegerman@mrbcaloreSCO.fr
Tel : 03 27 45 80 30

Le marché de travaux est attribué aux 6 sociétés désignées ci-dessus, dont l'offre est économiquement la plus avantage, pour un montant de 127 174,20 € HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

**DELIBERATION - DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN AUX
INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC) AUPRES DE VALENCIENNES
METROPOLE POUR LE CABINET MEDICAL**

Le coût total de l'opération (Travaux, Maîtrise d'oeuvre), est estimé à
19 234,60 € HT soit 23 081,52 € TTC

Ces travaux peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Communauté
d'Agglomération Valenciennes Métropole au titre du F.S.I.C (Enveloppe 2015 -
2020) d'un reliquat d'enveloppe FSIC de 7 208,17 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT POUR L'INGENIERIE TERRITORIALE

Après avis de la commission, il est proposé au Conseil Municipal de nommer :

- M. Maurice HENNEBERT comme représentant titulaire à l'agence Ingénierie Territoriale
- M. Jean-Marc DELATTRE comme représentant suppléant à l'agence Ingénierie Territoriale

ADOPE A L'UNANIMITE

DELIBERATION - INDEMNITE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "AVIVA" SUITE AU SINISTRE DU 30 JUILLET 2017 - DETERIORATION DU MONUMENT AUX MORTS

Une plainte avait été déposée le 31 Juillet 2017 pour détérioration du monument aux Morts et des Abords

L'indemnité différée selon facture des travaux effectués est fixée à 3 842,99 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait ESTREUX, le 24 novembre 2020

Le Maire

Le MAIRE
Maurice HENNEBERT

